

Modalités d'inscriptions

Pour pratiquer une
ou plusieurs activités
sportives

Il faut valider son inscription

Elle s'effectue au service accueil de l'IUT



IL VOUS FAUT :

- Le certificat médical
- 1 PHOTO
- La carte d'étudiant 2019/2020

DÉBUT DES INSCRIPTIONS : LE 5 SEPTEMBRE 2019

Au bureau accueil de **9h30 à 11h30** et de **13h à 16h**

DÉBUT DES ACTIVITÉS LE 16 SEPTEMBRE 2019.

Se rendre directement sur les installations sportives avec sa carte de sport.

**Avec la carte sportive vous pouvez pratiquer toutes les activités
sportives de votre choix.**